1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit PRESSOL MEHRZWECKFETT

2297PR

Mode d'emploi recommandé:
Graisse

Identification du producteur / fournisseur
Zeller + Gmelin GmbH & Co. KG
Schloßstr. 20
D-73054 Eislingen/Fils
Tél. : +49(0)7161/802-0 Téléfax: +49(0)7161/802-599
Renseignements en cas d'urgence: +49(0)7161/802-400
Personne de renseignement/Tél.: Sécurité de produit: +49(0)7161/802-297
E-Mail: u.allmendinger@zeller-gmelin.de

---

2. Dangers possibles

Indications des dangers:
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives CE et le GefStoffV (RFA).

---

3. Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique
Préparation contenant de l´huile minérale, de savon de lithium et de composants spécifiques au produit.

Composants dangereux :

EINECS-Nr. / CAS-Nr.	Nom / phrases "R"	Symb.	conc.-%
n.a.			

Indications complémentaires:
Textes en clair des phrases "R" voir le chapitre 16:

---

4. Premiers secours

Indications générales
Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
Après contact cutané
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Après contact oculaire
En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire.
Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.
Après ingestion
Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement le médecin.

---

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié
Mousse
Produits extincteurs en poudre
Dioxyde de carbone
Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité
Jet d'eau

Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO2)
En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie
Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.
Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Autres données
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Mesures de protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage/récupération
Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation
Indications pour l'utilisation en toute sûreté
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Eviter la formation d'aérosol.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Stockage
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Protéger du gel.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installationstechniques.
Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
Composants possédant une valeur limite d'exposition

EINECS-Nr.	Nom	Valeur	Unité

Equipement de protection individuel
Protection respiratoire
Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.
Protection des mains
Recommandation: Gants protecteurs imperméables de nitrile à la base de l'EN 374; le temps de perméabilité à une épaisseur de 0,4 mm s'élève à plus de 480 min.
Protection des yeux
Lunettes avec protection latérale
Mesures générales de protection
Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le

9. **Propriétés physiques et chimiques**

Etat pâteux
Couleur brun jaune
Odeur typique

		Valeur	Unité	Methode
Point d'éclair		> 190	˚C	ISO 2592
Viscosité	20 ˚C	n.a.		
Densité:	20 ˚C	0.91	g/cm3	DIN 51757
Limite inférieure d'explosibilité:		n.a.	Vol.%	
Limite supér.d.'explos.		n.a.	Vol.%	
Solubilité dans l'eau / méthode		insoluble		
Point d'écoulement		néant	˚C	
Point d'ébullition:		n.b.	˚C	
Densité apparente:		n.a.	kg/m3	
Pression de vapeur:	20 ˚C	n.a.	mbar	
pH:	20 ˚C	n.a.		

---

10. **Stabilité et réactivité**

Substances à éviter
Réagit au contact des agents d'oxydation forts.
Produits de décomposition dangereux
Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

---

11. **INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Remarques générales.
Absence de données toxicologiques.

Expériences issues de la pratique
En respectant les règles générales de la protection du travail et de l'hygiène industrielle, il n'y a pas de risques de santé pour le personnel traintant ce produit.

---

12. **INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement.

---

13. **Considérations relatives à l'élimination**

Produit
Classe de dechets

120112 déchets de cires et graisses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommendation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage non nettoyé
Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

---

14. **Informations relatives au transport**

"N'est pas soumis aux régulations des substances dangereuses".

---

15. **INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Etiquetage selon les directives CEE

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives CE et le GefStoffV (RFA).

Contient :

n.a.

Prescriptions nationales

Classe de danger pour les eaux / source 1

VbF (RFA): -

16. **Autres données**

n.a.

Les informations données dans la présente fiche de sécurité basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Elles doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Veuillez regarder aussi notre fiche technique.

Modifications se référant à la dernière rédaction au chapitre:
1,2,3,8,11,12,15,16.

---

n.a.: non applicable
n.b.: non déterminé